

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial **Lithofin MN Easy-Clean**

Fabricant / fournisseur EUROSIL bvba
Heirbaan 50, B-2640 Mortsel
Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

Service des renseignements Technical Dep.
Téléphone +32 (0)3/366.39.09

Renseignements en cas d'urgence Antigif Centrum
Téléphone 070 245 245

Conditions d'utilisation recommandées

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Nettoyant contenant des agents tensio-actifs

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases R

Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement
aucune

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Aucune mesure particulière.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

produit non combustible; choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

aucune

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Les précautions individuelles**

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions lors de la manipulation**

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection des mains**

gants résistant aux produits chimiques

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat	Couleur	Odeur		
liquide	incolore, limpide	agréable		
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement				
	Valeur	Température à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	ca. 6,5 - 9,5			
début d'ébullition	> 90 °C			
Point d'éclair	ca. 50 °C			
Densité	ca. 0,99 g/cm ³			
Solubilité dans l'eau				miscible en toutes proportions

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Degréabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégradabilité	non déterminé			

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets 07 06 99 **Nom du déchet**
déchets non spécifiés ailleurs

Recommandations relatives au produit

Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)
UN - Marchandise non dangereuse

Transport maritime (IMDG/GGV)
UN - no dangerous good

Transport aérien ICAO/IATA
UN - no dangerous good

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Remarques relatives à l'identification**

Produit non soumis à étiquetage en vertu des Directives européennes.

Phrases R

keine aucune

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau

1

VwVwS (17. 05. 1999)

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.